



achat d'appartement dans les bouches du rhone(Istres

Par **chriss**, le **04/09/2011** à **18:23**

Bonjour,

Nous avons signè chez le notaire le 28 juillet ,et nous devons recupere les clefs de notre bien pour le 29octobre , il s'avère que les vendeurs nous ont prèvenu, qu'ils n'avaient encore rien trouvé à ce jour donc la remise des clefs risquaient d'être retardè au maximum d'un mois ça nous arrange pas du tout car nous leur avons expliquè au jour deu passage chez le notaire que nous n'avions plus de domicile.....

Quelle démarche doit-on suivre vu que nous leur avions dit que nous voulions avoir les clefs assez rapidement(car pour nous tout est en règle financièrement vu que nous avons vendu notre bien)...

Merci pour votre réponse, car nous sommes un peu dèsemparè

Salutations